PRÉFÈTE
DE LA LOZÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Quinzaine de prévention des addictions

Mardi 14 septembre 2021

Dossier de Presse

Retrouvez-nous sur :
lozere.gouv.fr
@Prefet_48

Direction des services du cabinet
Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 66 49 67 43 / 06 74 57 49 65
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr

Les addictions, c’est quoi ?

D’un point de vue scientifique et médical, les addictions sont des pathologies cérébrales définies par une dépendance à une substance (alcool, drogues, tabac) ou une activité (jeux, écran, internet, téléphone, workhaholisme) avec des conséquences négatives pour la santé. Les addictions posent un problème de santé publique majeur, dont les impacts sont multiples, sanitaires, médicaux et sociaux.

Comment se caractérisent les addictions ?

Les conduites addictives peuvent toucher tout le monde directement ou indirectement.

L’addiction se caractérise par l’impossibilité répétée de contrôler un comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives.

Quels risques & dommages liés aux conduites addictives ?

La consommation de substances psychoactives licites ou illicites, tout comme les conduites addictives sans produit comportent des risques et peuvent provoquer des processus altératifs de l’organisme d’ordre :

- **somatique :** blessures, accidents, intoxication, transmission de maladies infectieuses, atteintes à l'organisme (système cardiovasculaire et pulmonaire, peau, foie…), sur-dose, dépendance à la substance
- **psychiatrique :** troubles anxieux, dépression, troubles de l'humeur, psychoses, états limites, conduites suicidaires
- **social :** stigmatisation, exclusion sociale (logement, emploi…), isolement social et relationnel, conséquences judiciaires de l'usage de substances illicites, atteintes aux personnes et aux biens

Addictions : quelques chiffres en France, Occitanie et Lozère

- **En France,** le tabac et l'alcool sont les deux premières causes de mortalité. Chaque année, le tabac et l'alcool sont responsables respectivement de 75 000 et 41 000 décès.
- En France, la consommation de substances psychoactives est responsable en de plus de 100 000 décès évitables par accidents et par maladies.
- Avec 900 000 usagers quotidiens, le cannabis est la drogue la plus consommée en France. Selon le baromètre de Santé publique France, près de la moitié des adultes de 18 à 64 ans (45 %) en ont déjà consommé, tandis que 39 % des jeunes de 17 ans l'ont expérimenté, avec parmi eux 7 % de fumeurs réguliers.

- Les stupéfiants sont présents dans près d'1/4 des accidents mortels de la route.
- l'alcool est constaté dans 29 % des accidents mortels de la route.

En Occitanie, les jeunes présentent un profil de surconsommation comparé à celui des jeunes en France (+19% pour un usage de cannabis régulier) en raison du caractère festif et culturel ancrés sur le territoire.

En Lozère, les trois premiers produits consommés sont : l'alcool (55%), le tabac (18 %) cannabis (15,5 %) suivies des drogues dures (5%).

En 2019, 581 personnes ont été reçues au centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) au moins une fois en consultation pour une prise en charge de soins.

Parmi ces personnes, 40 % sont de nouveaux patients dont plus de 18 % concernent des jeunes de moins de 25 ans.

Les addictions sans substance (jeux, écrans) représentent 3%

94 jeunes de moins de 26 ans ont consulté pour des problèmes d'addiction.

Concernant les infractions à la législation sur les stupéfiants, relevées en 2020, elles sont en baisse de 21 % soit 169 faits contre 212 en 2019. Sur les 169 faits constatés, 22 mineurs sont concernés.

Une mobilisation accrue de tous les acteurs contre les addictions

Transversale, la politique de lutte contre les drogues et les conduites addictives, qu'il s'agisse de consommations d'alcool, de tabac et de drogues ou de certains usages préoccupants (écrans, jeux), nécessite une mobilisation accrue de tous.

En Lozère, les services de l'État et les différents acteurs intervenant dans le domaine de la prévention, des soins et de la réduction des risques, du respect de la loi et de la lutte contre le trafic, s'engagent pleinement pour combattre ce véritable fléau.

Au cœur du dispositif, la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) a pour mission d'animer et de coordonner l'action de l'État afin de lutter contre ces phénomènes.

À l'échelle de l'Occitanie, la feuille de route de ce plan de lutte se décline en 7 axes prioritaires pour :

- renforcer les connaissances, la coordination et l'évaluation dans le champ des addictions
- informer, former et communiquer pour éclairer
- protéger et prévenir les conduites addictives chez les jeunes
- prévenir et réduire les risques en milieu festif
- renforcer les actions en direction des publics vulnérable
- réduire l'exposition aux produits
- poursuivre le développement de la prise en charge des personnes en situation d'addiction, notamment en ambulatoire

L'action s'inscrit pleinement dans la démarche initiée par l'État et formalisée par le plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 fixant les orientations de cette politique publique prioritaire.

Chaque année, la MILDECA délègue des crédits destinés à financer des actions de proximité s'inscrivant dans les orientations de ce plan national, en tenant compte des spécificités locales.

Sur l'ensemble du territoire lozérien, la MILDECA permet de financer durablement plusieurs actions de prévention en matière d'addictions avec ou sans substances (écrans)

En 2021, la préfecture de la Lozère alloue une enveloppe budgétaire de près de 17 000 euros pour financer des actions sur les communes de Marvejols, Langogne et Mende.

Dans le cadre de la politique publique de sécurité routière, la préfecture de la Lozère finance plusieurs actions au titre du PDASR pour aider de manière concrète les porteurs de projets et faciliter toutes les actions locales de prévention du risque routier. En 2020, un budget de 47239 € a permis la réalisation de 16 actions (15 actions ont été annulées en raison de la crise sanitaire).

Par ailleurs, sur les trois dernières années, le Réseau addictologie Lozère, coordonnateur de l'ensemble des actions en faveur des scolaires a bénéficié d'un soutien financier de plus de 30 000 euros pour mener à bien des actions dans les collèges et lycées de Lozère.

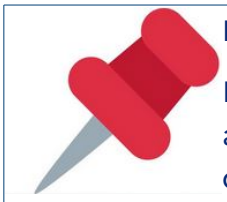

La MILDECA, c'est quoi ?

La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives anime et coordonne les actions des partenaires publics en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Son champ d'actions couvre l'ensemble des substances psychoactives et addictions sans substance (écrans, jeux...).

Quels objectifs ?

La MILDECA a pour objectif de faire diminuer durablement l'usage du tabac, de l'alcool et des drogues, particulièrement sur la prévention des entrées en consommation, des usages à risque.

Un élan fédérateur pour lutter contre le fléau des addictions

Coordonnée par la préfecture de la Lozère, la Quinzaine de la prévention contre les addictions est un événement fédérateur regroupant plusieurs manifestations organisées à partir du 20 septembre 2021 jusqu'au 1er octobre 2021 par les partenaires de l'État en Lozère, la sécurité routière, le Réseau Addictologie Lozère, la Mission locale et l'association la Main Tendue 48.

Cette Quinzaine, organisée en cette période de rentrée scolaire et au sortir d'une période marquée par un contexte sanitaire social et économique particulièrement difficile, vise à créer un élan pour accompagner une prise de conscience collective afin de diminuer les consommations de produits psychoactifs, licites ou illicites, et les conduites addictives avec ou sans substance. Elle s'adresse particulièrement aux jeunes et met l'accent sur l'usage des écrans et la sécurité routière.

Elle a pour but à mettre en garde les usagers contre les pratiques à risques, à les accompagner et à leur prodiguer des conseils, des gestes et des procédures en matière de prévention des risques, de manière ludique, pratique ou encore théorique.

L'objectif est de s'adresser à tous les publics : aux jeunes bien sûr, dont la personnalité est encore en construction, mais aussi aux adultes et à ceux qui sont en charge de ces jeunes (parents, enseignants, encadrants), pour leur fournir les moyens de les accompagner.

Valérie Hatsch, préfète de la Lozère, rappelle que « la prévention est l'affaire de tous. Il s'agit d'amener les jeunes et les adultes à faire des choix éclairés et de les armer pour qu'ils puissent affirmer ces choix dans toutes les situations ».

La préfète de la Lozère salue l'implication des services de l'État concernés et des partenaires engagés dans les différentes manifestations de prévention et de sensibilisation qui permettent d'agir au plus près du territoire lozérien et de répondre à un enjeu majeur pour la santé et la sécurité des populations.

Plus d'infos

- sur le Plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 : https://www.drogues.gouv.fr/la-mildeca/le-plan-gouvernemental/mobilisation-2018-2022
- sur les addictions :

  https://www.drogues.gouv.fr/

  https://www.drogues-info-service.fr/ et 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit 7 j/7).
- Concernant l'usage des écrans, la campagne d'information annuelle « Enfants et écrans » du CSA, relayée par toutes les chaînes de télévision, rappelent que les programmes télévisuels, quels qu'ils soient, ne sont pas adaptés aux enfants de moins 3 ans :

  https://www.csa.fr

Le programme de la Quinzaine de la prévention des addictions

- Lundi 20 septembre de 18 h à 20 h :

Webconférence sur le thème « Jeunes et pratiques numériques »

A destination des parents

Cette intervention est organisée en collaboration DSDEN et Réseau Santé Jeunes 48. Suite à de nombreux constats remontés par les établissements scolaires autour des questions sur les pratiques numériques des jeunes, les services de la DSDEN organisent en collaboration avec le Réseau Santé Jeunes 48 une webconférence à destination des parents.

L'intervenante est Vanessa Lalo, psychologue spécialiste des questions numériques. Les écrans se sont progressivement installés dans notre quotidien, jusqu'à devenir incontournables. Télévision, ordinateurs, tablettes, smartphones, les écrans sont partout et suscitent beaucoup d'interrogations.

Comment se servir de ces outils numériques pour se protéger des risques et ouvrir sur leurs potentialités ? Quels sont les codes des jeunes ? Comment les comprendre et les accompagner avec les outils numériques, dans une continuité éducative ? Quels cadres et limites définir afin d'en tirer les meilleurs bénéfices ? Quels conseils pratiques pour les parents ?

Le Réseau Santé Jeunes 48 rassemble plusieurs dispositifs ressources à destination des jeunes : Espace 48 jeunes, Consultation Jeunes Consommateurs, Planning familial, Centre de planification, CIDFF, Centre médico psychologique, PJJ.

- Samedi 25 septembre de 9h à 17h à la salle Urbain V à Mende

Colloque sur « le cyber-harcèlement »
A destination du tout -public

Les intervenants sont les forces de l'ordre, l'association Addictions France, Mme Reynier psychologue au CMP en charge de la prise en charge psychologique de la victime et sa souffrance, et l'association La Main Tendue 48.

Plusieurs questions seront abordées au cours de ce colloque :
Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?Quels sont les signes de cyber-harcèlement ? Quelles sont les conséquences sur les jeunes et leurs parents? Comment accueillir et aider la victime la victime de cyberharcèlement ? Comment porter plainte, quelle est la procédure à suivre ?

- Mercredi 29 septembre à 14h à la salle de l'Antirouille à Mende

Conférence sur « encore devant ton écran ? »

A destination des parents et des éducateurs
Les intervenants sont Brigitte Cassette, formatrice, responsable du programme « Autorité Relationnelle et Consciente », enseignante pendant 10 ans dans les collèges du nord de la France), et les forces de l'ordre.

Cette conférence interactive avec des études de cas concrets a pour objectif de créer un espace-temps d'écoute, d'échange, de suggestions et de conseils pour aider les parents et les professionnels à se saisir des questions relatives à la gestion des technologies via les écrans (smartphones, tablettes, ordinateurs, télé…) dans le quotidien.

Cette conférence sera également organisée le 6 octobre à Florac-Trois-Rivières. D'autres communes pourront l'accueillir, Saint-Chely-d'Apcher et Marvejols.

- Jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre à la salle « Jean Jaurès » à Mende.

Escape Game de la sécurité routière et des addictions

A destination de 4 collèges (Le Bleymard, Villefort, Langogne, Mende) et le lycée Émile Peytavin à Mende, soit 308 élèves.

La préfecture de Lozère a accordé 5 000 € à G-ADDICTION, au titre du PDASR 2020, pour organiser cette action en lien avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Lozère

Cet escape-game permet d'amener tous les publics, automobilistes, deux-roues motorisés, vélos, piétons, qui ne se seraient pas tournés naturellement vers la prévention à se questionner sur son comportement au volant.

L'objectif est de responsabiliser les jeunes en leur permettant de comprendre les enjeux de la prévention de lutte conte l'alcool, la vitesse et les stupéfiants au volant, respect du code de la route…

Il s'agit d'une révolution dans la façon de faire de la prévention. Les participants sont plongés en immersion dans des situations quasi réelles. Placés dans la peau de policiers ou d'enquêteurs, ils doivent résoudre des énigmes, décrypter des indices pour progresser dans le jeu et ouvrir les cadenas permettant d'entrer dans les salles successives aux décors plus vrais que nature : appartements ou salle de réunion, boîte de nuit, accident sur la voie publique et commissariat. Les participants sont ainsi acteurs de leur sécurité et de celle des autres.

- Toutes ces manifestations se déroulent dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et dans le strict respect des mesures barrières, nécessaires pour éviter la transmission du COVID-19.
- Passe-sanitaire et port du masque obligatoires

Merci aux partenaires mobilisés !

➔ **La Main tendue 48**

L'association fondée par Christine Dutheil a pour vocation d'apporter du soutien aux victimes de harcèlement moral et autres ainsi qu'à leur entourage.
Elle accompagne des femmes et des hommes qui subissent un harcèlement moral et/ou sexuel au travail, à l'école, à la maison, et qui ont besoin d'aide.
Outre un soutien psychologique aux victimes, elle accompagne les personnes vers les institutions compétentes : les forces de l'ordre, l'inspection du travail ou la médecine du travail.
Contact : 06 33 84 91 85.

➔ **Réseau addictologie Lozère**

Créé en 2004, le réseau addictologie coordonne les orientations prises en matière de prévention des addictions et met en relation les différents acteurs pour :

• coordonner les professionnels intervenant dans l'accompagnement ou le soin des personnes dépendantes ou en difficulté avec la consommation d'un produit ;
• améliorer la prise en charge et l'accompagnement des usagers des structures membres du réseau ;
• favoriser les coopérations sans tomber dans la filière de soins et définir des modalités concrètes de collaboration ;
• favoriser le dialogue, la confiance entre professionnels.

Contact : 10 avenue Paulin Daudé 48 000 Mende. Tel : 06 51 41 41 27.

➔ **La Mission locale Lozère**

La Mission locale de Lozère est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque jeune accueilli peut bénéficier de réponses individualisées.
La structure dispose d'un point accueil écoute jeunes de Lozère (PAEJ).
L'objectif est de renforcer la coordination et la continuité des parcours de soins ainsi que des actions de promotion de la santé et de prévention, en direction des jeunes sur le territoire de la Lozère.

Contact : 1 faubourg Montbel, 48 000 Mende. Tel : 04 66 65 15 59.

➔ **La Sécurité routière**